

Le contrat de syndic : l'optimiser et le sécuriser

Durée

1 journée (7 heures)

Public

- Tout professionnel du Syndic souhaitant renouveler sa carte S, actualiser ses connaissances, réinterroger sa pratique et monter en compétences opérationnelles
- Tout professionnel de l'immobilier envisageant de se diriger vers les métiers du Syndic

Prérequis

Justifier d'une expérience en immobilier d'au moins 6 mois

Format

Distanciel/Présentiel

Approche pédagogique

- Diffusion et partage de connaissances basés sur un support de formation
- Exposé et échanges interactifs avec les participants

Modalités de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Émargement distanciel
- Questions orales ou écrites
- Mises en situation
- Questionnaires d'évaluation de la formation (à froid et à chaud)

Tarif

470 € nets

Objectifs

- **Savoir établir une proposition de contrat** de syndic concurrentielle
- **Savoir sécuriser dans la durée** le mandat du syndic

Contenu de la formation

A. Le contrat type Loi ALUR

1. Les points de vigilance
2. Les écueils à éviter

B. Les tarifs : les prestations obligatoires incluses dans le forfait et offres optionnelles

C. Les prestations facultatives et négociables pouvant servir d'arguments commerciaux

D. La fiche d'information sur les prix et les prestations : bien la renseigner pour établir un document conforme satisfaisant aux besoins de transparence

E. Les modalités de soumission d'un contrat de syndic au vote en assemblée générale

F. Etablir une veille concurrentielle efficace

G. Validité et dénonciation du contrat de syndic

1. Identifier les failles éventuelles
2. Se prémunir pour sécuriser son contrat



FORMATION

Le contrat de syndic : l'optimiser et le sécuriser

Inscriptions

Optez pour le campus ESPI qui vous est le plus accessible

BORDEAUX

bordeaux.executive@groupe-espi.fr

LILLE

lille.executive@groupe-espi.fr

LYON

lyon.executive@groupe-espi.fr

MARSEILLE

marseille.executive@groupe-espi.fr

MONTPELLIER

montpellier.executive@groupe-espi.fr

MONTRÉAL

montreal.executive@groupe-espi.fr

NANTES

nantes.executive@groupe-espi.fr

PARIS

paris.executive@groupe-espi.fr

ESPI – SIÈGE : 23, rue de Cronstadt 75015 Paris
www.groupe-espi.fr

ASSOCIATION GROUPE ÉCOLE SUPÉRIEURE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES
Venant aux droits et obligations de la SARL ESPI-ENTREPRISES – Établissement d'Enseignement
Supérieur Privé et Technique reconnu par l'État
Justifiant, en qualité d'organisme de formation, de la déclaration d'activité n°11755667075
Ne vaut pas agrément de l'État
Code APE n°8559B – N° de SIRET 784 617 334 00072